PASS
2023-2024

Pharmacie - Flahaut

Médecine - Nîmes

Médecine - ADV

Accès aux études de santé : les principes

PASS organisation générale de l'année
le programme pédagogique
les modalités de contrôle des connaissances (MCC)

modalités d'admission en MMOPKI l'essentiel

les principales dates de l'année

l'accès aux études de santé à partir de PASS ou LAS

Filières de santé

MMOPKI

MMOP

Médecine
Maïeutique
Odontologie
Pharmacie

Montpellier ou Nîmes

(PASS ou LAS1, 2, 3)

Kinésithérapie (PASS ou LAS2)

IFSI – Sciences infirmières (PASS)

12 sites géographiques

Parcours

après 1, 2 ou 3 années de licence
candidature à 1 ou pls filières
max 2 candidatures

candidature

procédure d'admission à MMOP K I

MMOPKI

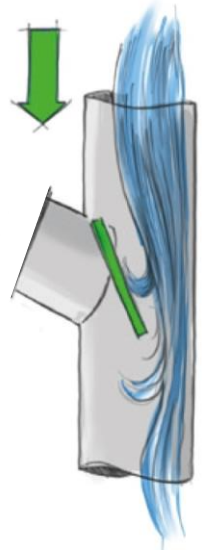

MMOPKI

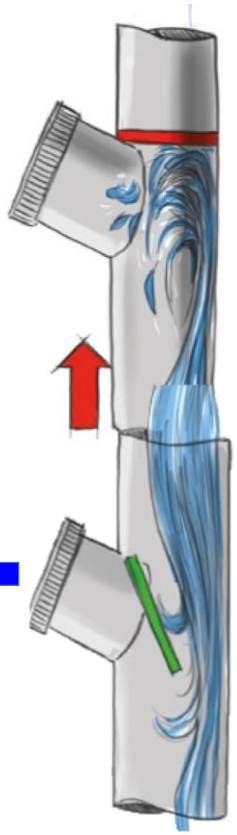

Poursuite des études en licence

Pr. Stephan Matecki, 4 septembre 2023

l'accès aux études de santé à partir de PASS ou LAS

Filières de santé

MMOPKI

MMOP

Médecine
Maïeutique
Odontologie
Pharmacie

} Montpellier ou Nîmes

(PASS ou LAS1, 2, 3)

Kinésithérapie (PASS ou LAS2)

IFSI – Sciences infirmières (PASS)

12 sites géographiques

parcours antérieurs
années de licence

après 1, 2 ou 3 années de licence
candidature à 1 ou pls filières
max 2 candidatures

candidature

procédure d'admission à MMOP K I

PASS

Parcours Spécifique accès Santé

49 ECTS = majeure santé
dont UE Santé Commune
1 ECTS = anglais
10 ECTS = mineure disciplinaire

jury PASS
Président S Matecki

poursuite d'étude

LAS 1,2,3

Licence avec accès Santé

en LAS1 *(en règle générale)*:
48 ECTS = majeure
12 ECTS = UE Santé Commune
(mineure santé)

jurys LAS
(chaque licence)

candidature sur conditions : recevabillité
validation de l'année PASS ou LAS en session initiale
avoir acquis l'UE Santé Commune (12 ECTS) en session initiale

jury MMOP
Président PY Collart-Dutilleul

Jury K

Jury I

Pr. Stephan Matecki, 4 septembre 2023

PASS
2023-2024

information - communication

Présentations générales de rentrée et de second semestre (4 sept; 15 janv)

site web PASS hébergé par le site de la Faculté de Médecine

(https://facmedecine.umontpellier.fr/etudes-et-formations/pass/etudiants-inscrits/)

PASS
2023-2024

information – communication : site web PASS

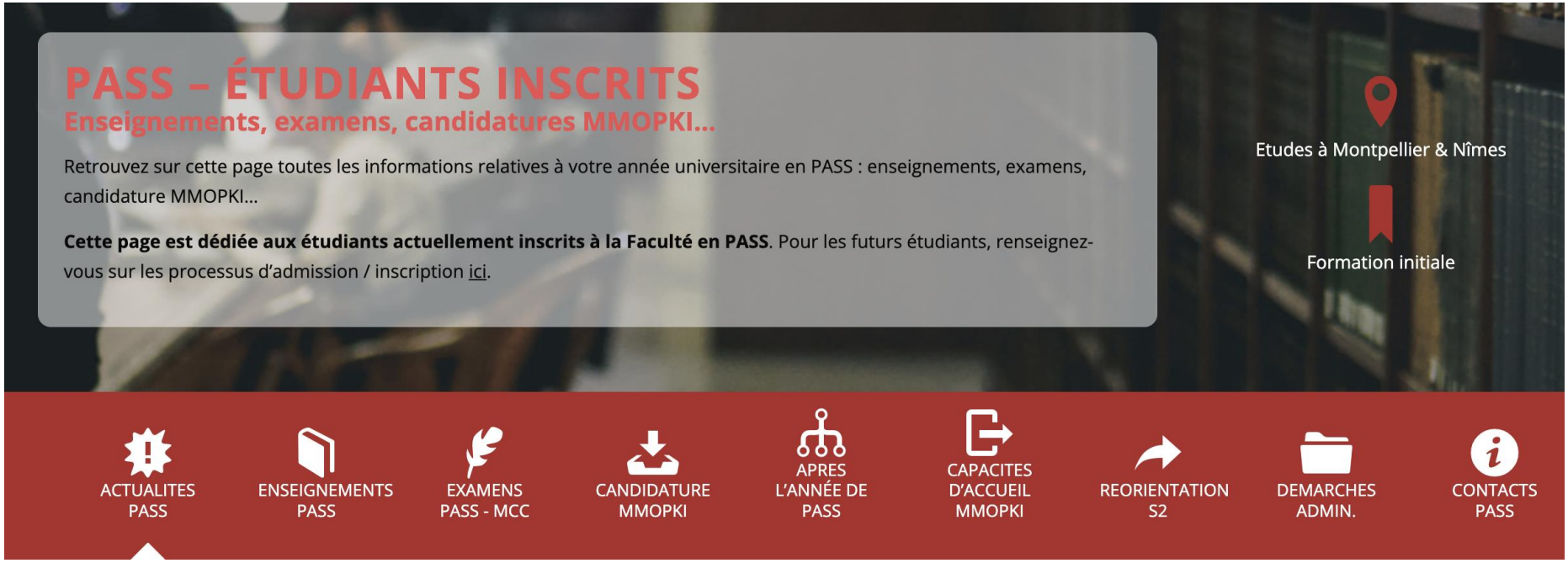

Pr. Stephan Matecki, 4 septembre 2023

PASS
2023-2024

information - communication

présentations générales de rentrée et de second semestre

site web PASS hébergé par le site de la Faculté de Médecine

Moodle dans ENT (Environnement Numérique de Travail)

PASS
2023-2024
information – communication
Moodle

UE Santé Commune ***(prérequis à la candidature)***
ECUE Physiologie humaine générale
ECUE Sciences Humaines et Sociales *Les institutions de santé – Socio-histoire de la santé*
ECUE Médicaments et autres produits de santé *Cycle de vie du médicament et du dispositif médical*

ECUE: élément constitutif d'UE

UE1 Chimie-Biochimie
UE2 Génome génétique
UE3 Cellules et Tissus
UE4 Physiologie humaine
UE5 Sciences humaines et Sociales
UE6 Médicaments et autres produits de santé
UE7 Physique et Biophysique
UE8 Biostatistiques et épidémiologie
UE9 Massif cranio facial : structures et fonctions
UE10 Anglais
UE11 Module de préparation au second groupe d'épreuves
UE12 découverte des métiers de santé

PASS
2023-2024
information – communication
Emails etc.

présentations générales de rentrée et de second semestre

site web PASS hébergé par le site de la Faculté de Médecine

Moodle – ENT (Environnement Numérique de Travail)

emails (adresse U) les lire souvent et vraiment les lire...

réseaux sociaux Fac médecine :

twitter @FacultemedMPL, FB @FacMedcineMtpNimes, Instagram @facmedecinemtpnimes

tutorats

scolarités pass-bureau@umontpellier.fr

les questions posées au bureau PASS peuvent ne pas recevoir de réponse, quand, et c'est très souvent le cas, les questions portent sur des infos déjà communiquées et mises à disposition des étudiants, sur le site PASS, Moodle ou par mail.

Prenez vous en main, vous n'êtes plus au lycée!!

Pr. Stephan Matecki, 4 septembre 2023

PASS
2023-2024
information – communication
Emails etc.

Vous aurez, en particulier pour déposer formellement et hiérarchiser votre candidature (en mars), ou pour faire vos voeux d'affectations en LAS2 (en mai), ou pour confirmer votre admission dans une fiilère

à répondre à des questionnaires, pendant des périodes données et LIMITEES (certaines assez longues, d'autres plus courtes)

Vous serez informés, dès le début de l'année de ces périodes, et le bureau PASS vous rappellera, à plusieurs reprises, ce qu'il faut faire et quand il faut le faire.

ceux qui ne rempliraient pas les questionnaires ou ne répondraient pas aux questions posées dans les temps ne seront pas pris en compte.

L'argument typique « je n'avais pas accès à mes mails » alors que la période du questionnaire est de 1 mois, est un argument non acceptable, de même, tout aussi fréquent, des « j'ai oublié » ou « je ne savais pas »

la bureau PASS ou les enseignants ne sont pas là pour vous tenir la main comme en primaire

PASS
2023-2024

organisation des enseignements et évaluations

3 sites d'enseignements

Pharmacie - Flahaut

env. 400 étudiants

Médecine - Nîmes

env. 400 étudiants

Médecine - ADV

env. 900 étudiants

les enseignements sont <u>IDENTIQUES</u>

- cours magistraux dispensés sur un site et vidéotransmis
  en direct vers les deux autres sites
  en différé l'ap midi (selon groupes)
- enregistrements des cours mis à disposition dès l'après-midi
- ED et tutorats identiques

examens sur sites

PASS 23-24 : le programme des UE santé, Semestre 1

UE	libellé	Volume horaire (CM)	volume horaire (ED)
UE SC	UE Santé Commune *(prérequis à la candidature)*	96	16
	ECUE Physiologie humaine générale	32	8
	ECUE Sciences Humaines et Sociales *Les institutions de santé – Socio-histoire de la santé*	44	4
	ECUE Médicaments et autres produits de santé *Cycle de vie du médicament et du dispositif médical*	20	4
UE1	Chimie-Biochimie	32	18
UE2	Génome-génétique	14	8
UE3	Cellules et tissus	34	22
UE10	Anglais	4	0

NB: L'UE Santé Commune, est constituée de 3 éléments constitutifs d'UE (ECUE) :

programmes détaillés : Moodle, Site PASS

PASS 23-24 : le programme des UE santé, Semestre 2

UE	libellé	Volume horaire CM	Volume horaire ED
UE4	Physiologie humaine *Adaptations physiologiques*	16	4
UE5	Sciences Humaines et Sociales *Le vivant et les normes*	16	4
UE6	Médicaments et autres produits de santé *Bases chimiques en santé*	7	8
UE7	Physique et biophysique	35	28
UE8	Biostatistiques et epidémiologie	14	6
UE9	Massif cranio-facial : structures et fonctions	17	1
UE11	*Module préparatoire au second groupe d'épreuves*	*4*	*4*
UE12	*Découverte des métiers de santé (dématérialisé)*	*4*	*0*

programmes détaillés : Moodle, Site PASS

PASS 23-24: le programme

exemple

responsables
Biochimie :
Sophie Mary, Fabrice Raynaud
Chimie :
Josiane Nurit

UE1 Chimie-Biochimie (S1)

CM 32h ED 18h ECTS 6

- **ECUE 1.1 CHIMIE (CM 11h)**
- Atomistique D DURAND
- Thermodynamique J NURIT
- Equilibres chimiques J NURIT
- Chimie Organique: éléments de base en Santé PA BONNET

- **ECUE 1.2 BIOCHIMIE (CM 21h)**
- Acides aminés, Protéines, bases d'enzymologie S LEHMANN
- Glucides : éléments structuraux et métaboliques. P. PHILIBERT
- Lipides : éléments structuraux et métaboliques JP CRISTOL
- Intégration générale du métabolisme S MARY

Enseignements dirigés :
chimie : ED 10h
1 ED Atomistique
1 ED Thermodynamique
1 ED Equilibres chimiques
2 ED Chimie organique
biochimie : ED 8h
1 ED Acides amines, peptides, protéines et enzymes
1 ED Glucides
1 ED Lipides
1 ED Integration du métabolisme + Révisions

programmes détaillés : Moodle, Site PASS

PASS 23-24 : les mineures disciplinaires (semestre 2)

option parcoursup (Universités) **poursuite en LAS2**	mineure disciplinaire	UE	ECUE	ECTS	vol H CM/ED
Droit (UM, Unîmes, UPVD)	Droit	UE Introduction au Droit privé		4	28
		UE Introduction au Droit public		4	28
		UE Introduction historique au Droit		2	24
Economie (UM, UPVD (eco-gestion))	Economie	Microeconomie		4	30
		Macroéconomie		4	30
		Problèmes économiques contemporains		2	20
Psychologie (UPV, Unîmes)	Psychologie	Psychologie	Introduction en psychologie sociale	2	120
			Introduction en psychologie clinique	2	
			Introduction en psychologie cognitive	2	
			introduction en psychologie du développement	2	
			Origines, Actualités et devenir de la psychologie	2	
Mathématiques (UPVD)	Mathématiques	mathématiques fondamentales		5	30/30
		mathématiques appliquées		5	30/30
MIASHS (UPV)	MIASHS	Introduction à la programmation : Python		4	
		Analyse mathématique		6	50
EEA (UM)	PCSI	Outils mathématiques pour les sciences		5	12+6
Mécanique (UM)					
Physique (UM)		Physique avancée pour la réorientation	*enseignements en présentiel*	5	21+3
Physique chimie (UM, UPVD)					
Chimie (UM, UPVD)					
SV.T (UPVD, Unîmes)	SV.T	Outils mathématiques pour les sciences		5	12+6
		Sciences de l'environnement		2,5	24
		Ouverture en Sciences de la Vie		2,5	24

programmes détaillés : présentations de janvier, site PASS , Moodle

enseignements à distance

Pr. Stephan Matecki, 4 septembre 2023

PASS 23-24 : les options (sous-vœux parcoursup)

pour poursuite d'étude LAS2 (si PASS validée) et deuxième candidature MMOP

Université de Montpellier

- Chimie
- Mécanique
- Physique Chimie
- Physique
- Electronique, Energie électrique, Automatique
- Economie
- Droit

Université Paul Valéry

- Psychologie
- Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS)

Université de Nîmes

- Sciences de la vie
- Droit
- Psychologie

Université de Perpignan

- Sciences de la vie ou SV et de la terre
- Droit *(Perpignan ou Narbonne)*
- Economie-gestion
- Mathématiques
- Physique Chimie
- Chimie

surlignées, les formations qui sont proposées sur plusieurs sites géographiques (exemple Droit possible à Montpellier, Nîmes, Perpignan ou Narbonne) feront l'objet d'un dépôt de voeux géographiques d'affectation en LAS2 (en mai)

sur Moodle : détails des débouchés proposés par ces formations

Pr. Stephan Matecki, 4 septembre 2023

PASS 23-24 : les Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

qu'est-ce qu'un ECTS ?

ECTS = European Credits Transfer System

systeme LMD (Licence, Master, Doctorat) européen, et de transferts de crédits (ECTS) entre pays

Chaque unités d'enseignements (UE) est affectée d'une valeur en ECTS

Les UE sont définitivement acquises dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne

L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits ECTS correspondants

les ECTS sont transférables en France et dans les pays de l'Espace Européen.

60 ECTS correspondent dans chacun de ces pays à une année de formation validée.

Les ECTS sont capitalisables, c'est-à-dire définitivement acquis, quelle que soit la durée du parcours de l'étudiant.

mécanisme de compensation

Il permet à l'étudiant de compenser une note inférieure à 10 sur 20 grâce aux notes supérieures à 10, la moyenne de l'ensemble validant une note de 10 sur 20 à l'année

Attention : l'attribution des 60 ECTS à l'année par compensation, ne signifie pas validation des UE constitutives de l'année si ces UE ont une note inférieure à 10 sur 20

PASS 23-24 : les MCC

Modalités de Contrôle des Connaissances

Principes de validation de l'année PASS

- 2 chances : évaluation initiale (session 1) et session de seconde chance (session 2)
- validation de l'année selon principe de la Compensation à l'année
  - total des points apportés par l'ensemble des UE et ECUEs de l'année
  - Il faut avoir 300 points sur 600 (10/20), conférant 60 ECTS
- Validation d'une UE/ECUE si >= 10 sur 20 dans cette UE
- convocation en session de seconde chance (juin) si année non validée en session initiale
  - convocation uniquement aux UEs et ECUEs non acquises en session initiale

(les ECUEs de l'UE Santé Commune sont compensables pour valider PASS, mais pas pour valider l'UE SC prérequis à la candidature, voir modalités d'amission)

lisez vos mails

la validation de PASS (en session 1 ou 2) permet le passage en LAS2, dans les formations correspondant aux options PASS

si PASS non validée : PAS de redoublement (aucune dérogation)
réorientation via parcoursup en L1 (pas en LAS1)

PASS 23-24 : les MCC

exemple validation d'UE et compensation

	UE	ECTS	Points max	points obtenus	note sur 20	UE validée
UEs *(ce ne sont pas les UEs de PASS, c'est juste un exemple…)* *lisez vos mails*	UE1	6	60	36	12	oui
	UE2	3	30	15	10	oui
	UE3	6	60	27	9	non
	UE4	5	50	15	6	non
	UE5	5	50	37,5	15	oui
	UE6	6	60	30	10	oui
	UE7	5	50	20	8	non
	UE8	6	60	33	11	oui
	UE9	3	30	4,5	3	non
	UE10	5	50	32,5	13	oui
	UE11	10	100	49,5	9,9	non
			600	300	10	

exemple

6 UE validées
portant 31 ECTS

compensation :
moyenne à l'année obtenue
Année PASS validée
60 ECTS acquis

→ passage LAS2 OK

PASS 23-24 : les MCC – Semestre 1

UE du domaine santé

UE	libellé	ECTS	points	Nature contrôle session 1	Durée épreuve	Nature contrôle session 2	Durée épreuve
UE SC	UE Santé Commune	12	120				
	ECUE Physiologie humaine générale	5	50	QCM présentiel	1h	QCM présentiel	1h
	ECUE Sciences Humaines et Sociales *Les institutions de santé – Socio-histoire de la santé*	5	50	QCM présentiel	1h	QCM présentiel	1h
	ECUE Médicaments et autres produits de santé *Cycle de vie du médicament et du dispositif médical*	2	20	QCM présentiel	1h	QCM présentiel	1h
UE1	Chimie-Biochimie	6	60	QCM présentiel	1h	QCM présentiel	1h
UE2	Génome-génétique	3	30	QCM présentiel	1h	QCM présentiel	1h
UE3	Cellules et tissus	8	80	QCM présentiel	1h	QCM présentiel	1h
UE10	Anglais	1	10	Connexion à distance		Connexion à distance	

document officiels détaillés sur le site PASS, fin septembre

PASS 23-24 : les MCC – Semestre 2

UE du domaine santé

UE	libellé	ECTS	points	Nature contrôle session 1	Durée épreuve	Nature contrôle session 2	Durée épreuve
UE4	Physiologie humaine *Adaptations physiologiques*	3	30	QCM présentiel	1h	QCM présentiel	1h
UE5	Sciences Humaines et Sociales *Le vivant et les normes*	3	30	redactionnel présentiel*	2h	QCM présentiel	1h
UE6	Médicaments et autres produits de santé *Bases chimiques en santé*	2	20	QCM présentiel	1h	QCM présentiel	1h
UE7	Physique et biophysique	8	80	QCM présentiel	1h30	QCM présentiel	1h
UE8	Biostatistiques et epidémiologie	2	20	QCM présentiel	1h	QCM présentiel	1h
UE9	Massif cranio-facial : structures et fonctions	2	20	QCM présentiel	1h	QCM présentiel	1h
UE11	Module préparatoire au second groupe d'épreuves	0					
UE12	Découverte des métiers de santé	0					

** porte sur les enseignements SHS de l'ensemble de l'année*

lisez vos mails

document officiels détaillés sur le site PASS, fin septembre

Pr. Stephan Matecki, 4 septembre 2023

PASS 23-24 : les MCC – Semestre 2

mineures disciplinaires

10 ECTS – 100 points

Blocs (10 ECTS)	UE	Contrôle continu	Nature contrôle terminal	Durée épreuve	Nature contrôle session 2	Durée épreuve
Droit	3 UE	non	QCM présentiel	2 x 1h30	QCM présentiel	2 x 1h30
Economie	3 UE	non	écrit présentiel	3 x 1h30	écrit présentiel	3 x 1h30
Psychologie	1 UE	non	écrit/QCM présentiel	2h30	Écrit/QCM présentiel	2h30
Mathématiques	2 UE	non	écrit présentiel	2 x 2h	écrit présentiel	2 x 2h
PCSI	2 UE	non	écrit présentiel	2 x 2h	écrit présentiel	2 x 2h
SV.T	3 UE	oui pour une des UE	écrit/QCM présentiel	2h + 1h	écrit/QCM présentiel	2h + 1h
MIASHS	2 UE	non	présentiel : QCM /écrit	1h + 1h30	écrit/QCM présentiel	1h + 1h30

document officiels détaillés sur le site PASS, fin septembre

PASS : le processus d'accès aux études de santé : les étapes et les modalités d'admission (MAD)

inscription en PASS

examens du semestre 1

depôt candidatures (mars 2024)

à une ou plusieurs filières, avec priorisation des voeux

examens du semestre 2

conditions de recevabilité :
validation de l'année (60 ECTS) à la session initiale
dont UE Santé Commune (12 ECTS du domaine de santé)

spécificités Kinésithérapie et IFSI cf

accès à la procédure d'admission

Premier groupe d'épreuves: écrit
les notes de l'année de PASS majeure santé
→ coefficients de pondération par filière
Deuxième groupe d'épreuves : oral

Classement
écrit 80%, oral 20%

admis en MMOP

non admis

deuxième candidature
en LAS2 (120 ECTS) ou LAS3 (180 ECTS)

Pr. Stephan Matecki, 4 septembre 2023

PASS : admission MMOPKI
les coefficients des UE selon filières : Semestre 1

coefficients 2022-2023

UE	libellé	coeff PASS	coeff Médecine	coeff Maïeutique	coeff Odontologie	coeff Pharmacie	coeff kiné	coeff IFSI
UE SC	UE Santé Commune	12	16	14	13	16	17	20
	Physiologie humaine générale	*5*	*8*	*8*	*6*	*5*	*10*	*8*
	Sciences Humaines et Sociales *Les institutions de santé – Socio-histoire de la santé*	*5*	*6*	*4*	*5*	*6*	*5*	*8*
	Médicaments et autres produits de santé *Cycle de vie du médicament et du dispositif médical*	*2*	*2*	*2*	*2*	*5*	*2*	*4*
UE1	Chimie-Biochimie	6	6	6	5	8	5	4
UE2	Génome-génétique	3	3	5	3	5	3	3
UE3	Cellules et tissus	8	10	10	10	8	5	8

Proposition vers une homogénéisation des coefficients qui devra être votée en CFVU
(Commission de la formation et de la vie universitaire) **fin Septembre 2023**

PASS : admission MMOPKI
les coefficients des UE selon filières : Semestre 2

coefficients 2022-2023

UE	libellé	coeff PASS	coeff Médecine	coeff Maïeutique	coeff Odontologie	coeff Pharmacie	coeff kiné	coeff IFSI
UE4	Physiologie humaine Adaptations physiologiques	3	4	4	4	3	10	5
UE5	Sciences Humaines et Sociales Le vivant et les normes	3	4	2	4	3	5	8
UE6	Médicaments et autres produits de santé Bases chimiques en santé	2	1	2	2	5	2	4
UE7	Physique et biophysique	8	10	10	7	6	6	2
UE8	Bio statistiques-épidémiologie	2	4	5	4	4	4	4
UE9	Massif cranio-facial : structures et fonctions	2	2	2	8	2	3	2

anglais et mineures disciplinaires non pris en compte pour le classement MMOP KI

attention

1. les mineures disciplinaires apportent 100 points sur les 600 de l'année : il faut valider PASS!! pour que la candidature soit recevable !!
2. les connaissances des mineures sont essentielles si passage en LAS2 pour maintien des chances à la deuxième candidature

ne faites pas l'erreur de ne pas travailler les mineures disciplinaires!!

L'accès aux études de santé

Les parcours possibles PASS

Conditions de recevabilité : 60 ECTS en session initiale, dont 12 ECTS de Santé portée par l'UE santé commune)

Candidature toujours décomptée, même si pas de

PAS de redoublement en PASS (pas de dérogation)

CONDITIONS REMPLIES

JURY D'ADMISSION

Admis **en 2e année MMOP**

Non admis **en 2e année MMOP**

CONDITIONS NON REMPLIES

60 ECTS acquis **en 2e session**

60 ECTS non acquis

Passage en LAS2

Réorientation via **Parcoursup** (L1)

PAS de possibilité en L1 de passer les UE de santé ni de candidater à MMOP

2e candidature possible **en LAS 2 ou LAS 3**

complétion des ECUEs de l'UE santé commune manquante en LAS2

Accès à la filière kinésithérapie 2023-24

5 voies d'accès :

Deux instituts: Montpellier (privé), Perpignan (public) avec % différent pour chaque voie d'accès
Différence de frais d'inscription

PASS

Recevabilité: Validation de l'année (60 ECTS) en session initiale dont les 12 ECTS UE santé commune
Choix possible en fonction du classement des étudiants :
Note à l'écrit sur les UEs constitutives de l'année et coeficientées (barème identique pour MMOPKI): 80 %
Note d'oral de 2 épreuves: 20 %

LAS1

Recevabilité: Validation de l'année (60 ECTS) en session initiale **dont/et** les 12 ECTS UE santé commune
Choix possible en fonction du classement des étudiants :
-Note à l'écrit d'interclassement basé sur la moyenne centrée réduite du semestre 1 : 80 %
-Note d'oral de 2 épreuves : 20%

LAS2

Uniquement en Seconde candidature des PASS ou LAS1
Recevabilité: Validation de l'année (60 ECTS) en session initiale **dont/et** validation des 12 ECTS UE santé commune
Choix possible en fonction du classement des étudiants:
-Note à l'écrit d'interclassement basé sur la moyenne centrée réduite du semestre 1 : 80 %
-Note d'oral de 2 épreuves : 20%

Licences option kiné (LAK) avec 2 candidatures possibles (LAK1 et LAK2)

Recevabilité: Validation de l'année (60 ECTS) en session initiale
Choix possible en fonction du classement des étudiants :
Note à l'écrit sur les UEs constitutives de l'année et coeficientées: 100 %
Ces licences ne permettent pas de candidater à MMOP, ce ne sont pas des LAS
STAPS (UM) ou Fac de Sciences (UM) (SVSE et PCSI))

Accès aux formations en sciences infirmières 2023-24

Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI)

Intégration en 2è année d'IFSI (uniquement pour les PASS)

parcours aménagé

Modalités d'admission

Recevabilité: Validation de l'année (60 ECTS) en session initiale dont les 12 ECTS UE santé commune

Choix possible en fonction du classement des étudiants :

-Note à l'écrit sur les UEs constitutives de l'année et coeficientées (barème identique pour MMOPKI): 80 %

-Note d'oral de 2 épreuves: 20 %

Pas de seconde candidature possible en LAS2

12 IFSI proposent des places (80 au total à la rentrée 2023)

Ales, Castelnau, Bagnols, Béziers, Carcassonne, Narbonne, Mende , Montpellier , CHU Nîmes, Nîmes Croix Rouge, Perpignan, Sète

PASS 2023-2024

combien de places en MMOP K I à la rentrée 2023 ?

MMOP

nombre de places (capacité d'accueil) en 2è année MMOP
déterminées pour chaque filière par les universités et les Facultés
en lien avec les Agences Régionales de Santé
en fonction des besoins régionaux et des capacités d'accueils en fac

répartition réglementaire :
PASS max 50% LAS (1-2-3) max 50% LAS2/3 min 30% passerelles >= 5%

nombre de places et répartition par groupes de parcours : votées au CA de l'Université

chiffres non officiels

Médecine 400 *(2/3 à Montpellier; 1/3 à Nîmes)*
Maïeutique 74 *(env. ½ à Montpellier; ½ à Nîmes)*
Odontologie 71
Pharmacie 206

Kiné

chiffre non officiel : 45 places en PASS (Institut de Masso-Kinésithérapie de Montpellier)

IFSI

chiffre non officiel : 80 places

Répartition en 2023 : Ales 4, Castelnau 20, Bagnols 4, Béziers 5, Carcassonne 2, Narbonne 5, Mende 2, Montpellier 8, CHU Nîmes 10, Nîmes Croix Rouge 10, Perpignan 5, Sète 5

publication officielle (sur la page PASS du site de la Faculté de Médecine) le 1er octobre

Pr. Stephan Matecki, 4 septembre 2023

PASS 2023-2024

principales dates prévisionnelles

en attente de validation par la CFVU, fin sept

examens session initiale

semestre 1 : 10 et 11 janvier 2024 *(publication résultats 5 février 2024)*

semestre 2: UE de Santé: 23-24 avril 2024

mineures disciplinaires : 25-26 avril 2024

publication résultats de l'année PASS, session initiale : 24 mai 2024

examens session de seconde chance

majeure santé et mineure disciplinaire : 10-14 juin 2024

parcoursup - réorientations à partir de janvier 2024

dépôt des candidatures aux filières 1 – 31 mars 2024

questionnaire pour affectations en LAS2 2 – 31 mai 2024

15 janvier 2024
présentations second semestre:
- mineures disciplinaires
- modalités d'admission MMOPKI
- préparation de l'après PASS

procédure d'admission MMOP K I début juin – mi-juillet 2024

préparation aux oraux 5 – 16 juin 2024

oraux 20 – 27 juin 2024

Pr. Stephan Matecki, 4 septembre 2023

PASS
2023-2024

ne pas se disperser

choisir une méthode de travail et s'y tenir

ne pas perdre de temps en stratégies inutiles

travailler (aussi...) les mineures disciplinaires au S2

bien réfléchir aux débouchés offerts en LAS2 et après si non reçu en MMOP

il y a beaucoup de choses intéressantes à faire en dehors de MMOP...

Bon courage !!

et…lisez vos mails !